

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La bataille de l'Aisne et la bataille du Nord

L'action se poursuit dans le Nord. -- Notre avance est confirmée au Centre

Fausse nouvelles allemandes démenties par le Gouvernement Français

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Toujours des progrès sensibles. L'avis d'« un qui a vu »! — La Turquie arrête les Hindous! — L'offensive dans le Nord; l'avance à l'est de Verdun. — Les conséquences de la chute d'Anvers. — Un bel aperçu de la situation.

« Ça va, ça va !
Le communiqué d'hier soir est excellent. Nos troupes n'ont peut-être pas progressé suffisamment au gré des impatients, mais quand on songe à la façon dont les Allemands sont retranchés, et quand le généralissime déclare que « la journée a été marquée par un progrès SENSIBLE de nos forces », — sensible, ou notable, c'est la 3^e fois, en 48 heures, que le général Joffre accentue ainsi les progrès de nos armées — on peut être certain que l'action est en bonne voie.
Et nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux de tous les impatients un intéressant article publié, dans le Figaro, par Robert de Leseau qui suit, — d'aussi près qu'il le peut — les opérations du centre.

Quatre colonnes durant, et avec un art merveilleux, le collaborateur du Figaro dépeint ces terribles combats de tranchées à tranchées, ou, au milieu des rafales incessantes de mitraille, chaque unité attend avec impatience l'instant de faire un bond en avant et profite pour l'exécuter de la moindre défaillance de l'ennemi.

Pendant des heures — quelles heures! — nous assistons, dit-il, à ce combat terrible, poignant, où presque invisibles, dissimulés dans les bois, dans les tranchées, derrière tous les replis de terrain, des milliers et des milliers d'hommes sont tendus vers un même but dans cette même volonté tragique et puissante : avancer.

Là, devant nous, à un kilomètre à peine, sur toute la ligne d'attaque, on devine l'héroïsme le plus ardent, le plus émouvant consentement à la mort, le noble sacrifice de chacun pour la victoire de tous, quelque chose de brutal et de sublime à la fois.

Et plus loin :
Depuis un moment il est visible que le village de Prunay est devenu le centre de l'action. Plusieurs de ses maisons flambent comme des sarmets. Les projectiles s'abattent en grand nombre sur les bois qui l'entourent... Nous répondons avec une plus grande violence. Les coups sont si précipités qu'on ne les distingue plus guère les uns des autres. Nos petits artilleurs se hâtent, vaillamment, des caissons aux pièces qui crachent leurs obus sans trêve. Un chasseur à cheval qui passe près de nous s'écrie émerveillé : « Ils en mettent ! » Mais on dirait qu'une accalmie est prochaine. Les explosions redevennent distinctes, puis s'épaissent. Il est certain que des batteries ennemies se sont tuées. Nous en apercevons une qui là-bas repasse la route en désordre. On va avancer. On avance. Une grande émotion nous étroit. Ah ! combien en cet instant nous comprenons ce que signifie d'héroïsme, d'abnégation et de beauté la banale petite phrase des communiqués : « On a progressé hier dans la région de

X... » Nous ne la lirons plus jamais sans admiration.

Il n'en faut pas moins désespérer de convaincre les gens qui veulent rester sourds.

Une personne que nous soupçonnions... lâchons le mot, intelligente, n'affirmait-elle pas, hier, dans notre voisinage, qu'« il était triste de voir la Turquie arrêter les envois Hindous et Japonais » !!!!!

Pauvre Turquie gangrenée, aurais-tu jamais supposé qu'on l'accorderait pareille puissance ?

Nous ignorons s'il y a des Japonais en route, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que de nouveaux paquebots étant arrivés, les Hindous recommenceront à passer, par Cahors, demain ou après-demain.

Il est cependant pitoyable qu'une personne « instruite » puisse risquer une absurdité d'un pareil calibre et influencer les ignorants qui l'entourent et qui ont, pour son instruction, un respect... injustifié !

Laissons donc une fois pour toutes les inquiètes se figer dans un pessimisme irraisonné, mais que les timorés se rendent à l'évidence : nos progrès sont réels, ils sont constants, ils constituent une avance incontestable qui est féconde en promesses certaines.

Notre avance rapide vers le Nord, à l'aile gauche, avait certainement inquiété l'ennemi qui, amenant vers Lille, par Armentières, des renforts sérieux, avait l'évidente intention de nous déborder ; d'où la modification d'itinéraire de nos troupes.

Il semble, en effet, que, d'Arras, les alliés devaient avoir l'intention de gagner la frontière entre Lille et Valenciennes.

Le mouvement ennemi a dû obliger nos troupes à obliquer à gauche et à prendre la direction Béthune-Hazebrouck, pour ne pas se laisser tourner.

Poursuivant leur mouvement, les Allemands ont occupé Lille et ont fait front à nos armées sur la ligne Baillet-Latour-Bassée.

Le communiqué informe le Pays que nous avons « repris l'offensive » dans cette région. Il est donc probable que nous avons, là, des forces suffisantes pour culbuter l'ennemi et le chasser de Lille.

Ayons foi dans la manœuvre de l'Etat-major.

Indépendamment des gains signalés au centre et en Argonne, il est un autre point du communiqué qui est intéressant. Il s'agit de l'avance annoncée entre Verdun et Metz.

On se rappelle avec quelle violence nos troupes ont été attaquées par l'ennemi, sur les Hauts-de-Meuse. Après une résistance difficile, nous avons réussi à repousser les Barbares et voici que nous avançons.

La marche en avant, dans cette région, est, nous le répétons, particulièrement intéressante puisque nous arrivons dans le voisinage d'une des

voies possibles pour la retraite de l'ennemi.

Il serait prématuré de tirer des conclusions excessives... Mais il était intéressant de faire la constatation que nous signalons.

Nous disions hier que la chute d'Anvers n'avait pas les conséquences graves que d'aucuns lui attribuaient.

En voici deux preuves :
Nous lisons dans le Bulletin des armées :

Les effectifs allemands que cet événement est susceptible de libérer, outre qu'ils ne comprennent que des éléments de réserve et de landwehr, ne sont pas considérables et ne sont pas de nature à influencer beaucoup sur le résultat des opérations en rase campagne.

En réalité, le rôle d'Anvers ne deviendrait important que le jour où une grande bataille se livrerait dans la région de Bruxelles. C'est une éventualité qui n'a rien d'impossible, mais qu'on ne saurait admettre dans les possibilités de l'heure présente.

D'autre part, des télégrammes nous annoncent que l'armée Belge a infligé, samedi, un échec aux Allemands dans les environs de Gand.

L'armée Belge existe donc toujours et reste un danger permanent pour l'ennemi commun qui devra maintenir, en Belgique, des forces sérieuses.

Un très bel aperçu de la situation, extrait du New-York Herald, grand organe américain :

« Envahir et prendre », telle a été la maxime des Allemands.

« Céder et perdre », telle est la maxime que les alliés leur imposent.

« Ils n'ont pu percer du côté de Lassigny et Roye, et les jours s'écoulent, tandis que la menace russe s'approche de leur pays.

« Aux renforts qu'ils apportent, d'autres renforts dans nos lignes s'opposent.

« Cette « campagne de France » devient de plus en plus irritante pour ceux qui avaient cru la terminer en quelques semaines.

« On leur avait promis la marche aisée vers Paris.

« Ils se sont heurtés à la résistance superbe des Belges.

« Ils se heurtent aux armées anglaises et françaises, et déjà, l'on admet, de l'autre côté du Rhin que « ça ne va pas tout seul ! »

« Malgré leur parfaite organisation, les troupes ennemies se trouvent maintenues dans un pays qu'elles ont déjà dévasté. Elles ne peuvent attendre de leurs bases des secours qu'elles n'ont que trop sollicités.

« Le ravitaillement s'épuise forcément. Si elles doivent rester dans cette position, elles souffriront de plus en plus. Encore un peu, et elles seront repêchées par des secours plus cuisants.

« Mais elles veulent retarder ce départ qui serait un aveu, et peut-être une défaite.

« Renoncer à la proie de Paris, se replier, lâcher les lignes de Belgique, quel désastre !

« Et ces centaines de mille hommes étendus se tiennent devant la frontière, essayant partout la percée victorieuse et partout ils trouvent un adversaire résolu qui les repousse. »

Nous n'aurions pas résumé la situation avec une pareille maestria !

A. C.

Un échec allemand à Gand

Une dépêche de Belgique annonce que des troupes allemandes parties d'Alost ont marché sur Gand ; les alliés, qui s'attendaient à leur arrivée, ont pris l'artillerie allemande en enfilade et l'ont obligée à se retirer.

Samedi matin, les alliés ont pris une offensive vigoureuse et ont enlevé les tranchées ennemies à la battonnette, obligeant les Allemands à se retirer sur toute la ligne, dans la direction d'Alost.

Dans les Vosges

Des combats se déroulent dans la vallée de Saint-Amarin, dans celles de Munster et de la Bruche, le long des crêtes de la région de Saint-Dié. Les Allemands ont subi des pertes très sérieuses. Les troupes recrutées dans les Alpes bavaises ont été refoulées sur les hauteurs de Saales, ou, comme vers Munster, les montagnes s'élevaient de 600 à 900 mètres. Elles sont parcourues par des routes magnifiques, dominées de droite et de gauche par des hauteurs, circonstance qui, dans la vallée de la Bruche, a amené l'ancantissement d'une colonne allemande.

Une contribution de guerre imposée à Anvers

Une dépêche de Rotterdam au « Daily News », annonce que les Allemands ont imposé à la ville d'Anvers une contribution de guerre d'un demi million de marks (625 millions de francs).

Ils paieront avec du papier

Le gouvernement allemand a autorisé la caisse de prêts sur titre à émettre pour trois milliards de papier monnaie au lieu de 1.500 millions prévu précédemment.

Cette mesure est nécessaire pour faciliter aux capitalistes les versements sur l'emprunt national de 5 milliards.

Plus d'exemptés en Allemagne

Suivant certain récit, en raison des énormes pertes qu'ont subies ses troupes, l'Allemagne se trouverait dans l'obligation de supprimer toutes les exemptions.

D'autre part, le service de l'équipement militaire manquerait d'effets et l'ordre aurait été donné d'enterrer les morts sans uniforme, ni chaussures.

Les contributions de guerre allemandes

Le chiffre total des contributions de guerre imposées par l'Allemagne s'élevait actuellement à plus de quarante-huit millions de livres sterling.

Ils croient ce qu'on leur dit

Une correspondance de Genève cite la lettre d'un soldat allemand, datée du 17 septembre. Ce soldat est un étudiant qui habitait Genève avant la guerre. Voici ce qu'il dit en substance :

« Vous avez dû être surpris de mon brusque départ, le 10 juillet dernier. J'avais été la veille, appelé télégraphiquement en Allemagne et je le fais connaître.

J'ai appris avec peine le bombardement (sic) de Genève par les Français. Les quais et le Kursaal existent-ils toujours ?

Nous allons, sous peu, rejoindre notre armée à Paris, où l'entrée a été triomphale. Nous avons appris aussi le bombardement du Palais-Bourbon et de l'Élysée et la fuite de Poincaré (sic). On ne dit pas où il est ; mais nous savons qu'il est en Amérique.

Les Prussiens battus à Arras

Sur le combat d'Arras, dont les communiqués officiels ont fait mention, le « Daily Mail » donne les détails suivants :

« Samedi, un combat acharné s'est livré dans la région au nord d'Arras, où français et Allemands avaient pris contact depuis plusieurs jours. Il s'est terminé par un brillant succès pour les armes françaises. Les Allemands ont été rejetés à plus de 16 kilomètres, me dit un officier français. Ce fut l'action principale livrée dans cette région, où les engagements prenaient de jour en jour plus de violence. Les pertes allemandes sont évaluées à 12.000 hommes, tués et blessés.

« Quelqu'un qui connaît la contrée me dit cependant que la cavalerie a été très embarrassée par la nature du terrain. C'est, de ce côté, une terre à houblon et les cavaliers se sont trouvés pendant des kilomètres gênés par les longues perches fortement plantées et inclinées l'une sur l'autre. C'étaient d'infranchissables barrières. »

Anvers aurait été en partie repris

Des réfugiés belges venant de Malle, près de Gand, qui sont arrivés à Paris, déclarent que les troupes anglo-franco-belges ont livré une grande bataille aux Allemands.

Les troupes allemandes auraient subi une grande défaite et perdu beaucoup de monde. Ces pertes leur auraient surtout été infligées par les Anglais.

À la suite de cette bataille, les troupes alliées auraient repris les faubourgs d'Anvers.

Les Prix augmentent en Autriche

On mande de Vienne que malgré la suspension des droits d'entrée sur les produits alimentaires, les prix de ces derniers, jusqu'ici, ne semblent pas décroître. Il est même des cas où ils augmentent. En tout cas, le prix de la nourriture en Autriche est beaucoup plus élevé qu'en Allemagne.

Les journaux accusent ouvertement les propriétaires fonciers autrichiens de profiter de la situation. On est très irrité de voir que les autorités n'avaient pris aucune disposition pour prévenir cette augmentation, absolument injustifiée, des prix du blé et du bétail. On établit maintenant un maximum des prix en même temps qu'on arrête des mesures pour obliger les fermiers à apporter le grain au marché au lieu de l'amasser. Ces mesures n'ont pour objet que d'empêcher les prix de s'élever davantage ; mais les aliments, à Vienne sont déjà d'une cherté excessive.

Les ménagères protestent contre l'attitude des boulangers qui fabriquent des pains plus petits d'un tiers que ceux qu'ils vendaient d'ordinaire. En outre, la qualité du pain blanc diminue beaucoup par suite du mélange d'orge et de farine. Les manufacturiers commencent à se plaindre de la rareté des matières premières.

Le gouvernement a déjà suspendu les droits d'entrée sur le fer brut, les machines et les outils ; on lui demande aussi de fixer un maximum de prix pour les bois

de construction, pour le pétrole et pour la laine, et de réduire la taxe des entreprises industrielles.

En Herzégovine

Une dépêche de Cettigné du 12 octobre annonce qu'une colonne serbo-monténégrine, opérant en Herzégovine, a commencé à attaquer Raguse.

Nous avons donné hier un télégramme de Cettigné annonçant l'avance des Monténégrins, le 5 octobre, sur le front Billek-Gatsko en Herzégovine. Or, Billek, ne se trouve qu'à une quarantaine de kilomètres de la côte de l'Adriatique. Les pertes allemandes sur cette partie de l'Herzégovine avec Raguse et la Dalmatie.

On a tout lieu de croire qu'aucun navire autrichien ne se trouverait dans ces parages.

La flotte française a fait une démonstration, il y a quelques jours, devant Gravora, port de Raguse.

La population de la côte dalmate ainsi que de l'Herzégovine est slave de langue et d'aspiration. Raguse fut autrefois une République serbe indépendante.

Devant Przemysl

On annonce que le siège de Przemysl progresse. L'artillerie russe détruit rapidement, l'un après l'autre, les ouvrages de la forteresse. Les forts risquent énergiquement. La garnison de Przemysl n'est pas supérieure à 30.000 hommes. Ses fortifications, dont la construction a duré plus de dix ans, sont constituées par une combinaison savante de défenses naturelles et artificielles.

L'invasion russe

Des combats ont commencé le 11 octobre, sur la rive gauche de la Vistule, dans la direction d'Ivanogrod-Varsovie. Sur les autres points du front, on ne signale pas de changements. Des détachements de cavalerie russe ont traversé plusieurs cols des Karpathes et ont débouché dans la plaine hongroise.

Le gouvernement belge se transporte en France

Le gouvernement belge, ne trouvant plus sur son territoire toute la liberté nécessaire au plein exercice de son autorité, a demandé l'hospitalité à la France et a manifesté son désir de transporter au Havre sa résidence.

Le gouvernement de la République a aussitôt répondu que, de même qu'il confond dans sa sollicitude l'armée belge avec l'armée française, c'est de tout cœur qu'il recevra au Havre le gouvernement du roi à qui il assurera avec la plénitude de ses droits souverains le complet exercice de l'autorité et des devoirs gouvernementaux.

Le ministre de la marine s'est rendu au Havre pour y recevoir le gouvernement belge qui doit y arriver aujourd'hui.

Encore deux taubes sur Paris

Profitant du brouillard et du temps nuageux, deux « Taubes » sont venus mardi, l'un à portée d'un de nos

ouvrages de défense de Paris, l'autre sur une gare déjà visitée de la capitale.

Les deux avions allemands ont d'ailleurs été, aussitôt leur apparition signalée, aux avions français qui leur ont donné la chasse et les ont obligés à réintégrer les lignes allemandes sans qu'ils aient pu faire du mal.

Un Avis de l'Etat-Major français aux Soldats allemands

Le quartier général, pour couper court aux calomnies de l'état-major allemand, a ordonné que soit répandue par milliers sur les lignes ennemies une petite affiche blanche à baguette rouge et noire, dont voici la traduction :

« AVIS :

« Les officiers allemands racontent à leurs soldats que les Français maltraitent la plupart des prisonniers de guerre ; c'est un mensonge. Les prisonniers de guerre allemands sont parfaitement bien traités par les Français, comme il convient à l'égard d'adversaires malheureux. »

Des aviateurs ont survolé les lignes allemandes et distribué à profusion cette affiche.

Un ordre du jour du Général Joffre

Il y a une dizaine de jours, un ordre particulier du général Joffre a été communiqué à la 1^{re} et à la 3^e armées. Le général Joffre disait :

« La 1^{re} et la 3^e armées ont à lutter contre un adversaire pourvu de puissants moyens matériels, notamment d'une nombreuse artillerie de très gros calibre. Malgré ces conditions difficiles, dans les nombreux combats qu'elles ont eu à livrer, de jour comme de nuit, les troupes de ces deux armées, sous la conduite de chefs ardents et résolus, n'ont cessé de faire preuve d'une ténacité indomptable et d'un esprit de sacrifice admirable. »

« Le général est heureux d'exprimer son entière satisfaction aux chefs et aux troupes de ces deux armées dont les belles qualités d'énergie et d'entrain apportent une aide précieuse dans la recherche du succès final. Il compte qu'elles parviendront à rejeter l'ennemi au-delà des Hauts de Meuse. »

CHRONIQUE LOCALE

MÉFIIONS-NOUS

Les escrocs sont à l'affût de toutes les occasions pour faire leurs petites opérations.

Il eut été invraisemblable qu'ils ne profitassent pas des événements actuels pour exercer leur industrie.

Les Boches se placent au premier rang des pillards : détresseurs de cadavres, ils ont vu cependant que cette besogne n'allait pas sans inconvénient.

Mais voleurs dans l'âme, ils ont trouvé un truc pour se faire des rentes au détriment des Français.

Ainsi, certains se sont installés dans des villes, à Bâle par exemple, et s'improvisant banquiers, ils se sont procurés les noms de soldats considérés comme disparus et l'adresse de leurs parents.

Munis de ces renseignements qu'ils ont obtenus par des intermédiaires, dont la complicité est criminelle, ils écrivent aux parents qui ont un fils à l'armée une lettre dans laquelle ils leur annoncent que ce fils est prisonnier et interné dans une ville d'Allemagne.

Comme la vie est un peu rude, le fils aurait besoin de quelque argent pour adoucir sa captivité.

Beaucoup de parents ont reçu une lettre pareille ; il faut qu'ils se méfient. C'est une escroquerie, car ces lettres ne sont jamais accompagnées d'un mot écrit par le fils ; et bien des parents qui ont envoyé les sommes demandées n'ont jamais plus eu d'autres nouvelles.

Les escrocs sont ingénieux ; ils ne sont pas en peine d'inventer toutes sortes de tours pour exercer leur métier.

Nous mettons en garde contre eux les parents des soldats français, en attendant le moment où nos troupes pourront faire justice contre ces individus qui profitent de toutes les occasions pour voler de l'argent à de braves gens dont le premier mouvement, on le conçoit, est d'accorder confiance à quiconque leur donne des nouvelles de leurs enfants.

LOUIS BONNET.

Promotion

Parmi les officiers promus sur le champ de bataille, nous relevons avec plaisir le nom de M. le capitaine Daré, du 207^e, nommé chef de bataillon et affecté au 207^e.

Nos félicitations.

Tués à l'ennemi

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le capitaine Perrot, du 207^e d'infanterie, décédé des suites des blessures reçues à l'ennemi.

M. Perrot était un excellent chef très sympathique et qui comptait de nombreux amis à Cahors.

Nous apprenons également la mort des soldats Isidore Larigaldie, soldat au 207^e et François Prabonnaud, du 7^e d'infanterie.

Nous saluons la mémoire de ces braves tombés à l'ennemi et nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

Nos morts

Sont décédés à Cahors : à l'hôpital temporaire n° 23 le soldat Vandendriessche, du 54^e d'infanterie, originaire de Pontpoint (Oise) et à l'hôpital mixte le soldat Mohamed ben Hamed, du 8^e tirailleurs algériens, originaire de Souk-el-Khémès (Tunisie).

Nous saluons la mémoire de ces braves et nous adressons à leurs familles nos vives condoléances.

Boycottons crayons et gommes allemands

S'il est un objet que tout le monde possède, c'est un crayon. La plupart de ceux qui vont en acheter n'ont pas de parti pris au sujet de la marque. On leur vend un Conté ou un Faber, cela n'a pas d'importance.

Il faut cependant que dès maintenant cela en ait une, car nous sommes envahis de crayons allemands.

A la dévotion de certaines papeteries et dans la boutique de nombreuses petites merceries, on s'étonne de voir encore des affiches-reclames pour les crayons allemands Faber, Castell, le Gygne, la Lyre et autrichiens Hardimuth, Koh-i-Noor ainsi que pour les gommes Eléphant de même provenance.

Acheter ces marques de crayons et de gomme, c'est continuer à faire vivre nos ennemis. Il faut donc les boycotter.

Sus aux crayons Faber, Castell, Hardimuth, Koh-i-Noor, etc. Sus à ceux qui continuent à les vendre.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Larroque, le 13 octobre 1914.

Monsieur le Rédacteur en chef du « Journal du Lot »,

J'ai l'honneur de vous soumettre la question suivante à laquelle les autorités compétentes n'ont pas pu me donner de réponse.

Né le 18 avril 1890, engagé volontaire à 18 ans, réformé après 30 mois de service, avec quelle classe dois-je être convoqué pour me présenter devant le conseil de révision en raison du décret du 16 septembre 1914 concernant les réformés ou exemptés ? J'appartiens à la classe de mobilisation 1907 comme engagé en 1908. Je n'ai pas de classe de recrutement puisque je suis engagé.

La question ne m'intéresse plus particulièrement puisque, à tort ou à raison, j'ai été examiné avec la classe de recrutement 1910 et que j'ai été reconnu bon, mais j'ai cru utile dans l'intérêt des hommes qui se trouvent dans mon cas, de vous signaler cette question puisque seuls les réformés des classes 1914-13-12-11 et 10 avaient été fixés.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de toute ma considération.

Pierre ALAZARD,

Propriétaire à Larroque-des-Arcs, par Cahors (Lot).

Nous transmettons à l'autorité compétente.

Brevet supérieur

31 aspirantes et aspirants ont pris part aux épreuves du Brevet supérieur.

Sont admissibles :

Mlles Bertrand, Bouzou, Fourcade, Granot, Pradayrol, Ramond, Souliadié.

MM. Clary (ancien admissible), Combes, Valette.

Les examens continuent.

Conseil de révision

Voici les résultats des opérations du Conseil de révision qui s'est réuni mardi à Lalbenque :

Ajournés de la classe 1913

Inscrits : 11

7 bons.
2 ajournés.
2 exemptés.

Ajournés de la classe 1914

Inscrits : 14

8 bons.
2 ajournés au 30 novembre.
3 ajournés.
1 exempté.

Exemptés et Réformés

des classes 1910 et 1911

Inscrits : 3

2 bons et 1 ajourné au 30 novembre.

Classe 1915

Inscrits : 40

32 bons.

2 ajournés au 30 novembre.

2 ajournés.

2 engagés volontaires.

2 exemptés.

Pour les soldats fumeurs

Parmi les moyens qui s'offrent au public pour améliorer la situation matérielle des militaires aux armées, on doit signaler l'envoi de papier à cigarettes et de pipes dont les soldats fumeurs sont souvent démunis.

L'administration délivre les rations réglementaires de tabac aux militaires en campagne : elle envoie également aux armées, bien que l'allocation n'en soit pas prévue réglementairement, du papier à cigarettes, et elle se propose en outre à faire expédier un certain stock de pipes.

Toutefois, pour ces dernières fournitures, comme il est impossible d'être exactement renseigné sur les goûts et les préférences de chacun, il se pourrait que les livraisons fussent insuffisantes ; aussi, les mesurées prises ou envisagées seraient-elles très heureusement complétées par des envois de lots de pipes de tous modèles, de papier à cigarettes et, en général, de tous articles pour fumeurs que bien des fabricants consentiraient sans doute à mettre à la disposition de l'armée pour être expédiés à nos soldats.

Les envois de cette nature seraient à remettre ou à adresser à la caserne où se trouve installé le dépôt du corps de troupe le plus voisin.

La circulation des automobiles

Pendant une période de temps qui ne peut être dès à présent déterminée par l'autorité supérieure, mais dont le commandement local s'efforcera de limiter la durée au minimum strictement indispensable à l'exécution des ordres reçus, la circulation en automobile sera enerrée dans les limites les plus étroites et l'usage de ces voitures soumis à la plus sévère des réglementations.

Il ne sera plus délivré de laissez-passer permanent de jour et de nuit permettant au détenteur de circuler à toute heure en dehors des villes.

Les laissez-passer ne seront plus accordés, sur demande justifiée, que pour la circulation de jour et pour un itinéraire et une période de temps déterminés.

A l'issue de cette période, une demande de prolongation ou de renouvellement pourra être présentée par le détenteur, si les raisons qui ont motivé l'obtention du premier laissez-passer subsistent encore.

A cet effet, toute personne désirant faire momentanément usage de ce mode de transport pendant le jour, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, devra formuler une demande à l'autorité militaire (général commandant la subdivision) qui la transmettra, avec son avis, au général commandant la 17^e région.

Elle indiquera dans sa demande : 1^o L'itinéraire qu'elle a l'intention de suivre, et 2^o les limites de temps pendant lesquelles elle désire faire usage d'un laissez-passer.

Elle joindra à sa demande sa photographie, que l'autorité militaire collera sur le laissez-passer établi par ses soins.

En sus de ce laissez-passer personnel, destiné au propriétaire ou détenteur de l'automobile, les personnes qui circuleront avec lui dans sa voiture devront toujours être munies d'une pièce permettant d'établir leur identité.

La circulation dans les villes pendant le jour reste soumise aux règles antérieures, c'est-à-dire que chaque conducteur d'automobile devra être muni de son permis de conduite et de pièces permettant de constater son identité et l'identité des personnes qui circulent dans sa voiture.

Les chefs de poste de tout grade (active, armée territoriale, voies de communication), les agents de police et agents de la Sûreté, les gendarmes et gardes-champêtres sont chargés d'assurer l'exécution de ces dispositions.

Dans les circonstances présentes, toute contravention entraînera pour le délinquant la répression la plus sévère.

Une exception pourra être apportée à ces dispositions lorsqu'il s'agira d'assurer un service médical nocturne momentané. Dans ce cas, l'autorité militaire locale délivrera aux médecins — et s'il y a lieu aux conducteurs d'automobiles qui transporteront les blessés — une autorisation provisoire établie sur papier rouge. Elle rendra compte immédiatement à l'autorité supérieure, qui fera parvenir ce compte rendu au général commandant la 17^e région par la voie hiérarchique.

Les Hommes des Services auxiliaires

Le Journal Officiel publie :

Un arrêté aux termes duquel tous les hommes des réserves appartenant aux services auxiliaires, qui ne sont pas actuellement sous les drapeaux, seront immédiatement convoqués devant les commissions spéciales de réformes des subdivisions de régions en commençant par les plus jeunes classes, à l'effet d'être examinés et versés, le cas échéant, dans les services armés.

Sont dispensés de cette convocation, les hommes classés dans le service auxiliaire depuis le premier jour de la mobilisation générale.

Ceux des intéressés qui auraient quitté leur domicile sans avoir fait de changement de résidence se pré-

senteront, sans délai, au commandant du bureau de recrutement le plus rapproché de leur résidence actuelle, munis de leur livret militaire. Ils pourront suppléer à cette formalité, soit par l'envoi sous pli recommandé d'une déclaration de situation audit recrutement, soit en donnant à la gendarmerie de la localité où ils résident les renseignements nécessaires à leur convocation.

Dans ce dernier cas, la gendarmerie les signalera d'urgence au bureau de recrutement le plus rapproché, sans opérer les formalités du changement de résidence.

Tous les hommes du service auxiliaire seront alors convoqués par ces commandants de bureaux de recrutement devant la commission spéciale de réformelaplus rapprochée. Les hommes qui auront répondu à cette convocation seront indemnisés de leurs frais de voyage dans les mêmes conditions que les exemptés et les ajournés convoqués devant la commission de réforme, par application de l'article 9 de la loi du 7 août 1913.

Les commissions auront à se prononcer sur le passage dans le service armé des hommes qu'elles auront examinés ou sur leur maintien dans le service auxiliaire. Elles devront, en outre, donner leur avis sur l'aptitude des intéressés aux différents armes, quand il n'auront pas précédemment servi.

Les hommes classés dans le service auxiliaire actuellement présents sous les drapeaux, seront soumis, sur proposition des chefs de corps, quand ils paraîtront avoir l'aptitude physique nécessaire à l'examen de la commission de réforme, qui statuera sur leur cas dans les conditions indiquées ci-dessus, au point de vue de leur passage dans le service armé.

Saisie et mise sous séquestre des marchandises et valeurs mobilières et immobilières allemandes.

M. Aristide Briand vient d'adresser aux procureurs généraux des Cours d'appel les instructions suivantes :

« Vous confirmant ma circulaire du 8 courant, publiée au Journal officiel du 9 et ma circulaire télégraphique du 11, je vous invite à faire procéder à la saisie et à la mise sous séquestre de toutes marchandises, de tous deniers et généralement de toutes valeurs mobilières et immobilières dépendant des maisons allemandes, autrichiennes et hongroises, pratiquant commerce, industrie ou agriculture en France, que ces maisons aient cessé ou non leurs opérations depuis la déclaration de guerre.

« Vous devrez procéder à leur égard, alors même que dans l'espece, réglée par le président du tribunal du Havre, elles auraient dissimulé leur véritable identité en prenant la forme d'une société ayant son siège en France et régie par la loi française et

quand bien même elles se seraient abritées sous le couvert d'un tiers de nationalité française ou appartenant à une nation alliée ou neutre.

« Vous recevrez, afin de ne laisser échapper aucune de ces maisons à votre action, tous renseignements utiles de la part des préfets, municipalités et commissaires de police, ainsi que de celles des chambres de commerce, syndicats professionnels et autres groupements commerciaux, industriels et agricoles.

« Il vous appartiendra, après avoir recueilli et consigné ces renseignements, de procéder aux fins de saisie et de mise sous séquestre, soit en vous inspirant de la procédure suivie dans l'espece visée par ma circulaire du 8, soit au moment de toutes autres procédures qui vous paraîtraient indiquées par les circonstances.

« En vue d'obtenir complète application du décret du 27 septembre dernier, vous n'oublierez pas que vous avez à agir dans ces affaires au nom et comme représentant de l'intérêt public ; c'est cet intérêt dont la sauvegarde doit être assurée par tous les moyens judiciaires appropriés.

« Je compte que pour arriver aux fins de ma circulaire, vous déploierez toute la vigilance et toute l'activité nécessaires et je suis persuadé que vous trouverez auprès des juridictions de votre ressort tout le concours indispensable à cette œuvre d'intérêt national.

« Vous voudrez bien me tenir exactement et sans retard au courant de vos diligences. »

Bordeaux, 14 octobre.

M. Malvy, ministre de l'intérieur, envoie en même temps aux préfets les instructions qui suivent :

« M. le garde des sceaux adresse aujourd'hui même aux procureurs généraux des instructions prescrivant la saisie et la mise sous séquestre de tous les biens mobiliers et immobiliers des sujets allemands, autrichiens et hongrois.

« Je vous prie de prendre immédiatement toutes les dispositions nécessaires pour permettre à l'autorité judiciaire l'accomplissement de sa tâche.

« Vous devez établir et transmettre aux parquets la liste de tous les établissements commerciaux, industriels et agricoles appartenant à ces étrangers et se trouvant dans votre département.

« Dans ce but, faites appel à tous les concours que vous jugerez utiles : Chambres de commerce, Syndicats et toutes associations professionnelles susceptibles de vous fournir des renseignements.

« Je vous signale toute l'importance et l'intérêt national que présente cette mesure et vous prie d'y collaborer aussi complètement et aussi rapidement que possible.

« Vous me tiendrez au courant.

« P. S. — Cette mesure ne sera pas applicable aux Alsaciens-Lorrains, aux Polonais et aux Tchèques. »

Albas

Nos compatriotes au feu. — Le capitaine Hayez, neveu de Mme Couaillac, de la Rivière-Basse, par son mariage avec Mlle Combettes, est mort au champ d'honneur, le 28 août à Guises. Le capitaine Hayez, d'un caractère charmant et très sympathique, était un officier d'avenir dont la fatalité a brisé la brillante carrière. Au moment de la déclaration de guerre, il était officier instructeur à St-Cyr et fut versé au 28^e d'infanterie à Evreux.

Que Madame Hayez et sa famille, nous permettent de leur exprimer nos sentiments de condoléances les plus attristés.

Du même village de la Rivière-Basse encore une autre victime : le jeune réserviste Alibert Lucien, dont nous saluons la mémoire, décédé à l'hôpital du Mans, à la suite de ses cruelles blessures.

Bibliographie

Signalons le vif et patriotique intérêt du « Journal de la Guerre » des *Annales* (1) qui contient, entre autres, cette semaine : de réconfortantes « Impressions » d'Emile Faguet ; une critique vengeresse de la responsabilité des deux empereurs-complices, Guillaume II et François-Joseph, par Edouard Herriot ; une adresse de sympathie envoyée à « Nos amis les Anglais » par André Lichtenberger ; un pénétrant essai psychologique sur le roi des Belges, le « roi-héros », par Roland de Marès ; un alerte poème de circonstance, de Georges Trouillot ; des notes, poignantes et pittoresques, rapportées des champs de bataille par Fursy... A lire encore, dans le même numéro : l'impressionnante anthologie réunissant les jugements des écrivains les plus illustres sur le bombardement de la cathédrale de Reims, sans parler de maints articles ou morceaux choisis, signés : Henri Lavedan, Frédéric Masson, Jean Richopin, Albert de Mun, Gabriel Hanotaux, René Doumic, Anatole France, Alfred Capus, Edmond Haraucourt, Louis Bertrand, Georges Ohnet, Miguel Zamacoïa, Charles Chenou, Félicien Pascal, Léon Pée, S. de Givét, Salagnac, Yvonne Sarcey, Le Bonhomme Chrysale, etc., etc.

(1) On reçoit des abonnements de six mois (5 fr. 50), dans tous les bureaux de poste et 51, rue Saint-Georges, Paris.

Le numéro des *Annales* de cette semaine, particulièrement attachant, publie la suite des *Impressions* d'Emile Faguet, d'émouvants articles de Maurice Barrès, Gabriel Hanotaux, André Lichtenberger, Yvonne Sarcey, Jules Bois, et un résumé précis des événements ; bref, l'histoire complète et vivante de la guerre.

On reçoit des abonnements de six mois (5 fr. 50), dans tous les bureaux de poste et 51, rue Saint-Georges, Paris.

Partout, le numéro 25 centimes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Dernière Heure

TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

Bordeaux, 14 octobre, 1 h.

Avance notable au centre

Rien à signaler, sinon une avance assez notable dans la région de Berry-au-Bac.

Bordeaux, 4 h. soir.

L'action continue normalement à l'aile gauche

A notre aile gauche, jusqu'à l'Oise, les opérations se poursuivent normalement.

Nos progrès confirmés au centre

Au centre, les progrès de nos armées dans la région de Bery-au-Bac et de Craonne sont confirmés.

Calme à droite

A notre aile droite, rien de nouveau.

EN BELGIQUE

Les combats continuent

Dans la région de Gand, quelques engagements ont eu lieu dans la nuit du 12 au 13 et dans la journée du 13. Des troupes anglo-françaises ont occupé Ypres.

L'offensive reprise dans le nord, d'après le communiqué d'hier, n'a sans doute pas encore donné les résultats recherchés. Mais on prend soin de nous informer que les opérations se poursuivent « normalement » à l'aile gauche.

Ayons donc de la patience pour nous et pour les impatients !...

Notre avance au centre est confirmée. Là encore doit se poursuivre une action dont il convient d'attendre le résultat.

Enfin, des combats ont lieu dans la région de Gand. Les troupes allemandes d'Anvers sont donc loin d'être disponibles pour venir en France !...

Succès de la cavalerie française

Des renseignements particuliers, transmis à l'instant de Bordeaux, par téléphone, nous permettent de publier les nouvelles suivantes :

Des communiqués allemands affirment que des engagements de cavalerie qui ont eu lieu dans la région du nord et du côté de Verdun ont été funestes aux Français.

Ces communiqués prétendent que sur la ligne de La Bassée-Estaires-Baillieu, deux divisions de cavalerie française ont été anéanties.

C'est le contraire qui a eu lieu. Les divisions françaises ont battu les forces allemandes qui ont même été poursuivies par nos aviateurs.

Ceux-ci leur ont causé de grosses pertes en jetant des bombes sur les fuyards.

Le Gouvernement publiera demain un démenti officiel aux affirmations allemandes.